

**Dates des permanences pour les inscriptions, à la salle du Verger :**

- Vendredi 23 Juin et 7 juillet de 18h00 à 20h00
- Samedi 24 Juin et 8 juillet de 10h00 à 12h00

**Date limite de remise de dossier : 31 juillet** (passé cette date, une majoration de 20% sera appliquée pour les renouvellements de licences).

**Pour toutes informations complémentaires :**

- Benoit Villeneuve : 06-88-76-41-47

### COORDONNÉES DU LICENCIÉ

Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Mail	
Date de naissance	
Taille (en cm)	

### POUR LES LICENCIÉS MINEURS

	Parent 1		Parent 2
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Téléphone		Téléphone	
Mail		Mail	

### DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Photo d'identité       | <input type="checkbox"/> Recto de la carte d'identité                            |
| <input type="checkbox"/> Questionnaire de santé | <input type="checkbox"/> Autorisation Parentale FFHB ( <i>pour les mineurs</i> ) |
| <input type="checkbox"/> Certificat Médical     | <input type="checkbox"/> Attestation d'honorabilité ( <i>pour les majeurs</i> )  |

CATÉGORIES ET TARIFS LICENCES		
	Féminin	Masculin
<input type="checkbox"/> 130€	2008 et +	2007 et +
<input type="checkbox"/> 85€	2009 à 2014	2008 à 2013
<input type="checkbox"/> 65€	2015 à 2017	2014 à 2017
<input type="checkbox"/> 60€	Loisirs	Loisirs
<input type="checkbox"/> 30€	Première licence jusqu'à 2013	Première licence jusqu'à 2014

### MODE DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Hello Asso (1) | <input type="checkbox"/> Virement(2)            | <input type="checkbox"/> Chèque (3)                |
| <input type="checkbox"/> Espèces (3)    | <input type="checkbox"/> Pass Culture Sport (3) | <input type="checkbox"/> ANCV Vacances - Sport (3) |

(1) Le paiement sur Hello asso se fait via GestHand

(2) Selon coordonnées suivantes, IBAN : FR76 1551 9390 1100 0214 2520 120 - BIC : CMCIFR2A

(3) Adresser le règlement par courrier à : Oriane Coutand – 1 impasse de la Vallée – LA Pommeraiie Sur Sèvre – 85700 SEVREMONT

### AUTORISATION PARENTALE (POUR LES LICENCIÉS MINEURS)

Je soussigné

Nom : .....

Prénom : .....

En qualité de .....

J'autorise mon enfant :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .... / .... / ....

- A être transporté(e) sur les lieux de rencontre, les jours de matchs ou de tournois, par des personnes véhiculées étant en règle avec les lois du Code de la Route, et décline toute responsabilité vis-à-vis du club et de ses éducateurs, en cas d'incident.
- J'accepte que le représentant mandaté par l'USHB prenne toutes les dispositions nécessaires, notamment en cas d'accident ou de blessure de mon enfant susnommé, y compris en cas de traitement médicaux, d'hospitalisation nécessitant une intervention chirurgicale, même sous anesthésie, rendue nécessaire par l'état de santé du jeune.

Fait à :

Le :

Signature :

### RENSEIGNEMENTS SANTÉ À NOUS FAIRE CONNAÎTRE

### **DROIT A L'IMAGE**



Le Club de l'Union Sportive du Haut Bocage est amené à diffuser l'image de ses licenciés pour rendre compte des activités sportives, via le site internet ([www.ushbhandball.com](http://www.ushbhandball.com)), sa page Facebook ainsi que d'autres supports de communication (calendriers, plaquette de présentation...).

#### **POUR LES LICENCIÉS MAJEURS**

Je soussigné

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .... / .... / ....

J'autorise

Je n'autorise pas

A apparaître en photographie sur tous types de communication utilisés par le club.

#### **POUR LES LICENCIÉS MINEURS**

Je soussigné

Nom : .....

Prénom : .....

En qualité de

J'autorise mon enfant

Je n'autorise pas mon enfant

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .... / .... / ....

A apparaître en photographie sur tous types de communication utilisés par le club.

Fait à :

Le :

Signature :

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR

#### Article 1 - Modalités de délivrance de la licence

La licence ne sera délivrée qu'après remise du dossier complet d'inscription et paiement de la cotisation. Tout joueur qui n'aura pas procédé au règlement de sa licence ne pourra pas participer aux compétitions officielles dans lesquelles le club est engagé.

#### Article 2- Abandon de l'activité

En cas d'abandon de l'activité, le montant de la cotisation versée à l'association n'est pas remboursé.

#### Article 3- Permanence des matchs à domicile.

Tout licencié majeur se doit de tenir leurs permanences. Les permanences sont organisées par équipes, elles mêmes créées par le bureau. Dans chaque équipe, un responsable est désigné et organisera les journées de permanence.

#### Article 4 – Responsabilité des parents des enfants mineurs

Tout parent d'enfant mineur doit s'assurer au début de l'activité de la présence du responsable de l'activité et retrouve l'entière responsabilité de l'enfant dès la fin de l'activité (l'USHB ne peut être tenu responsable d'un incident survenu en dehors des horaires d'activité).

#### Article 5 – Transport des mineurs

Le club de l'USHB ne peut assurer seul le déplacement des équipes. Les parents sont donc mis à contribution, chaque responsable d'équipe organisera donc un planning de voiture.

#### Article 6 – Comportement

L'adhésion au club implique de la part des licenciés un comportement permettant le bon déroulement des entraînements, des compétitions et de l'ensemble des manifestations extra-sportives. Tout manquement à ces principes pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive du ou des fauteurs de troubles, après examen de la situation par le Comité Directeur.

#### Charte joueur

Je respecte l'arbitre, les adversaires et mes coéquipiers.  
Je respecte mon entraîneur et les responsables du club.  
Je respecte le matériel.  
Je préviens mon responsable en cas d'empêchement.  
Je ne laisse pas mes coéquipiers en infériorité numérique car je fais parti d'une équipe.  
J'assisterai, si je le peux, à l'assemblée générale et aux manifestations organisées par le club.

#### Charte parents

Je laverai les maillots à mon tour.  
J'emmènerai aux matchs à l'extérieur selon le planning.  
Je ne laisserai pas mon enfant seul avant et après les entraînements et matchs.  
Je viendrai supporter mon enfant dès que je pourrai.  
Dès que j'ai une suggestion, j'en informe le référent.  
J'assisterai, si je le peux, à l'assemblée générale et aux manifestations organisées par le club.

### CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Je soussigné(e)..... déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association USHB et m'engage à respecter ses différents articles.

Signature de l'adhérent et de ses parents si l'adhérent est mineur :

Adhérent :

Parents:

#### BENEVOLAT

Pour le bon fonctionnement du club, l'USHB a besoin de bénévoles (un peu, beaucoup, passionnément !). Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, il y a de la place pour tout le monde :

- Entraînement
- Coaching
- Arbitrage
- Commission fête
- Commission sportive
- Commission communication
- Commission finance/sponsor/boutique
- Commission convention
- Permanence bar
- Permanence table de marque
- Permanence de salle

